

CONSULTATION NATIONALE

REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION
(CN° 2013 D 3885)

La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer une consultation nationale N° 2013 D 3885 pour la réalisation des travaux :

CONSTRUCTION LMT 30KV DEPART EL ALEM.

Relevant de la Direction Régionale de la Distribution Centre.

Les entreprises spécialisées justifiant d'un agrément de type **B2** Catégorie **C3 ou plus** du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat ainsi que de références techniques et financières suffisantes et désirant participer à cette consultation peuvent retirer le dossier dès la parution du présent communiqué, auprès de la STEG District de KAIROUAN moyennant le paiement d'un montant de trente Dinars (**30 DT**) non remboursable.

Les offres doivent parvenir par voie postale et recommandée ou par rapide poste ou déposées au bureau d'ordre central de la STEG contre décharge au plus tard, le **Lundi 22 Juillet 2013 à 13H30** délai de rigueur. Le cachet du bureau d'ordre central de la STEG faisant foi, au nom de :

**Monsieur le Président de la Commission des Achats de la Direction de la Distribution
de la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz -- 38, Rue Kamel Atatürk 1021 TUNIS**

CONSULTATION NATIONALE N° 2013 D 3885 : CONSTRUCTION LMT 30KV DEPART EL ALEM

Sous peine de nullité, les offres doivent être établies et présentées conformément au cahier des conditions de consultation et accompagnées des pièces suivantes en cours de validité et en originales ou en copies certifiées conformes :

- * Une copie de l'agrément cité ci-dessus.
- * Un certificat d'affiliation à la CNSS.
- * Une déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par soi même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'une commande et des étapes de sa réalisation.
- * Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur (les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet).
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- * Une fiche technique dûment remplie et signée.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de trois mois à partir du lendemain de la date limite de réception des offres qui est fixé au **Lundi 22 Juillet 2013 à 13H30**, le cachet du bureau d'ordre central (BOC) de la STEG faisant foi. Toutes les offres reçues après cette date limite seront considérées comme nulles et non avenues.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est **non publique** et aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G 2ème étage le **Mardi 23 Juillet 2013** à partir de **09H30**.

N.B : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.